

**CONSEIL NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE VIH/SIDA ET LES IST**



**BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice**



**INITIATIVE DE L'ALLIANCE DES MAIRES ET RESPONSABLES
MUNICIPAUX POUR DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES DE LUTTE
CONTRE LE VIH/SIDA AU NIVEAU LOCAL (AMICAALL)**



PROFIL MUNICIPAL

COMMUNE DE KAYA

Octobre 2006

SOMMAIRE

PREFACE.....	3
REMERCIEMENTS	4
LISTE DES ABREVIATIONS.....	5
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	6
I. BREF RAPPEL HISTORIQUE.....	6
II. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE DE KAYA.....	7
III. SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET INFRASTRUCTURE	8
3.1. <i>Démographie</i>	8
3.2. <i>Economie</i>	8
3.3. <i>Santé</i>	8
3.4. <i>Education</i>	9
3.5. <i>Tourisme et hôtellerie</i>	10
3.6. <i>Infrastructures administratives</i>	10
IV. IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DE LA COMMUNE DE KAYA.....	10
4.1. <i>Attributions de la commune de Kaya</i>	11
4.2. <i>Bureau du Conseil municipal</i>	11
4.3. <i>Liste nominative des conseillers municipaux</i>	12
4.4. <i>Budget annuel de la Commune de Kaya</i>	13
4.5. <i>Sources de revenus et services communaux</i>	13
DEUXIEME PARTIE : LA REPONSE AU VIH/SIDA DANS LA MUNICIPALITE, ETAT.....	14
DES LIEUX ET BESOINS A SATISFAIRE.....	14
I. LA POLITIQUE COMMUNALE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA.....	14
II. LA REPONSE COMMUNALE AU VIH/SIDA.....	14
2.1. <i>Structures existantes</i>	14
2.2. <i>Dépistage</i>	15
2.3. <i>Sensibilisation</i>	15
2.4. <i>Prévention de la Transmission Mère- Enfant (PTME)</i>	15
2.5. <i>Prise en charge des PVVIH</i>	15
2.6. <i>Formation</i>	15
III. ACQUIS ET RECOMMANDATIONS	16
BIBLIOGRAPHIE.....	16

PREFACE

Nul ne peut ignorer de nos jours les effets socio-économiques et sanitaires néfastes de l'épidémie du VIH/SIDA dans nos sociétés. Puisqu'il est fortement en corrélation avec la pauvreté, en ce qu'elle l'engendre, et vice-versa, nous devons davantage et plus que jamais nous engager à faire quelque chose pour lutter contre l'épidémie.

La décentralisation intégrale de notre pays interpelle chaque élu local et chaque responsable municipal face à la question du VIH/SIDA.

En pilotant, avec le soutien du programme AMICAALL, la réalisation de ce profil municipal, les acteurs communautaires locaux de la Commune de Kaya et ceux des services décentralisés de l'Etat se montrent encore une fois de plus déterminés aux côtés du gouvernement central pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de réponse au VIH/SIDA et aux IST.

M. Mahama BELEMVIRE,
Maire de la Commune de Kaya

REMERCIEMENTS

Le présent document est le fruit des efforts conjugués de plusieurs acteurs et partenaires impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA et les IST à des niveaux locaux, nationaux et internationaux tels que l'Alliance siège et le Programme de Partenariat de l'ONU AMICAALL.

L'équipe technique d'appui/accompagnement et l'ensemble des acteurs locaux engagés dans la conception du présent document, adressent leurs remerciements aux personnes ci-après :

- A Monsieur Mahama BELEMVIRE, Maire de la Commune de Kaya ; pour sa disponibilité à fournir des informations sur sa municipalité,
- A toutes les personnes ressources (chefs traditionnels, religieux, notables et autres) de la Commune,
- A toutes les structures communautaires de lutte contre le VIH/SIDA de la Commune,

La Commune de Kaya adresse ses remerciements à l'Alliance siège et au Programme de Partenariat de l'ONU AMICAALL pour leur soutien à la préparation de cette publication qui a été réalisée par les acteurs locaux, avec l'appui technique et financier du programme AMICAALL Burkina.

LISTE DES ABREVIATIONS

AMICAALL :	Initiative de l'Alliance des Maires et responsables municipaux pour des actions communautaires de lutte contre le VIH/SIDA au niveau local
CCDV :	Centre de Conseil et de Dépistage Volontaire
CMA :	Centre Médical avec Antenne Chirurgical
CSPS :	Centre de Santé et Promotion Sociale
IEC/CCC:	Information Education Communication/Communication pour le changement de Comportement
INSD:	Institut National des Statistiques et de la Démographie
IST:	Infections Sexuellement Transmissibles
OEV :	Orphelins et Enfants Vulnérables
ONG:	Organisation Non Gouvernementale
ONU-AMICAALL :	Programme de partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'Initiative de l'Alliance des Maires et responsables municipaux pour des actions communautaires de lutte contre le VIH/SIDA au niveau local
PAMAC:	Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire
PA-PMLS :	Projet d'Appui au Programme Multisectoriel de Lutte contre le Sida
PTME :	Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
PVVIH :	Personnes Vivant avec le VIH
SP/CNLS-IST :	Secrétariat Permanent de Lutte contre le Sida et les IST
VIH/SIDA:	Virus de l'Immunodéficience/Syndrome de l'Immunodéficience Acquise

I. Bref rappel historique

Kaya est un canton de la principauté de Boussouma., Elle a été fondée vers le XVème siècle par le prince SONBOUNDU. Ce dernier avait été envoyé par son père (le Mogho Naba Oubri) à la demande des FAZZIAS qui étaient des victimes des voisins venus du nord. Il était accompagné de deux autres personnes qui, à leur retour, se sont installés dans le quartier Kassinin (Secteur 1) d'où vient le nom «kaya». L'ancien nom de Kaya, sanmatenga, viendrait ainsi de SANBOUNDOTENGA, à savoir la terre de SANBOUNDU.

Mais d'où vient donc l'actuel nom de Kaya ? Plusieurs versions sont avancées pour expliquer l'origine du nom Kaya, mais toutes tournent autour du mil germé, «Kaya» en langue mooré :

- La première version nous dit que Naba Sanboundo à son arrivée s'est installé à un endroit où était étalé du mil germé ;
- La deuxième version nous explique qu'à l'arrivée des colonisateurs dans la localité, à la fin du XIXème siècle, le Blanc à son arrivée se serait adressé à une femme qui avait étalé du mil germé pour sécher. Lorsque le Blanc s'est adressé à la femme pour savoir comment s'appelle ce village, celle-ci ne comprenant rien de ce que le Blanc disait a cru qu'il voulait savoir ce qu'elle a étalé et a tout de suite répondu en mooré «ya Kaye» ; ce qui veut dire en français «c'est du mil germé».

D'après les récits, les premiers habitants de Kaya seraient les Nioniossés et les Ninisis ou Kipirsi (Puisatiers et Forgerons). Ces derniers seraient partis au Mali d'où ils sont originaires. Les Marnsés, peuple Songhai venu de Hombori, ont occupé kaya avant les Mossi. Ils habitaient le quartier Tifou (actuel secteur n°7). Les Nakombsés sont les descendants de Naaba Sanboundo. Ils se sont installés à Kaya vers la fin du XVème siècle. Les Yarcés sont des commerçants musulmans originaires de Koro au Mali. Les Peulhs éleveurs nomades sont venus du nord Burkina. Les Haoussas et les yorobas sont des peuples commerçant venus du Nigéria vers le XVIIème siècle, ils habitent principalement le quartier Zangouétin (secteur 7).

II. Situation géographique et administrative de la Commune de Kaya

La Commune de Kaya a pour coordonnées géographiques 13°6' de latitude Nord, 1°05' de longitude Ouest. Elle est située à cent cinq (105) Kilomètres au Nord-Est de Ouagadougou, sur l'axe Ouagadougou-Dori sur la route nationale N°03. Elle s'étend sur une superficie de 78,5 Km².

La région de Kaya est dans la zone sahélienne du Burkina Faso. Le climat est marqué par deux saisons contrastées : une saison humide de juin à septembre et une saison sèche s'étendant de novembre à avril. Les mois de mai et juin sont les mois de transition. La saison sèche est caractérisée par des vents chauds et secs, tandis que la saison des pluies est dominée par des vents humides.

Les températures moyennes oscillent entre 25°C de décembre à janvier et 42°C en mars-avril. Les températures maximales moyennes varient de 31 à 40°C et sont observées généralement en avril, mois le plus chaud de l'année.

La ville de Kaya est la capitale de la région du Centre Nord qui regroupe 3 provinces outre celles du Bam et du Namentenga. Elle est aussi le chef lieu de la province du Sanmatenga.

La Commune de Kaya est divisée en sept (7) secteurs géographiques. Elle est limitée :

- A l'est par les villages de Dondolé, et Dahisma ;
- A l'ouest par les villages de Damesma, Toécé et Yriastenga ;
- Au nord par les villages de Delga, Zablo, Bandega Peulh et Silmiougou ;
- Au sud par les villages de Louda, Goaragui et Kamtenga.

III. Situation socio-démographique et infrastructure

3.1. Démographie

La Commune de Kaya a une population estimée à 38 560 habitants au dernier recensement administratif de 2004, qui s'est déroulé du 15 avril au 30 avril 2004, avec une densité de 491 hbt/km² avec un taux de croissance de 2,52%. Elle compte de nos jours environ 3 952 concessions et 6 809 ménages. La répartition par secteur et sexe est la suivante :

Commune Kaya	Hommes	Femmes	Total	Concessions	Ménages
Secteur N° 1	3321	3471	6792	619	1269
Secteur N° 2	1919	2069	3988	411	775
Secteur N° 3	2871	2939	5810	622	1043
Secteur N° 4	4163	4339	8502	1089	1528
Secteur N° 5	771	754	1525	194	243
Secteur N° 6	3100	2902	6002	604	965
Secteur N° 7	2957	2984	5941	413	986
TOTAUX	19102	19458	38560	3952	6809

3.2 Economie

L'agriculture et l'élevage sont les principales activités économiques. L'artisanat (maroquinerie, bronze, et poterie), les petits métiers et le petit commerce occupent également une bonne partie de la population. Les confessions religieuses sont constituées par les catholiques, les protestants, les musulmans et les animistes.

3.3 Santé

➤ Infrastructures sanitaires

La Commune de Kaya abrite un centre hospitalier régional et des CSPS dans les secteurs 1, 4, 6 et 7 dont la situation est donnée dans le tableau ci-dessous en fonction de son personnel. Elle a aussi 2 formations sanitaires privées.

N°	Formations Sanitaires	Qualification*	Total
----	--------------------------	----------------	-------

		IDE	SFE	IB	AIS	AA	ME	ATS	Matrone	
1	CSPS du Secteur N° 1	1	1	3	1	6				12
2	CSPS du Secteur N° 4	1	1		1	2			1	6
3	CSPS du Secteur N° 6	1			1	2	1			5
4	CSPS du Secteur N° 7	1			1	2	1		2	7
5	MACK			1						1
6	OST	1		1				2		4
7	CDVA						1			2
TOTAUX										37

*N.B : I.D.E : Infirmier/ère Diplômé d'Etat ; I.B : Infirmier/ère Breveté ; S.F.E : Sage-Femme d'Eta M.E : Maïeuticien d'Etat ; A.I.S : Agent Itinérant de Santé : A.A : Accoucheuse Auxiliaire. A.T.S : Attaché de santé. CDVA : Centre de Dépistage Volontaire et Anonyme.

➤ Infrastructures pharmaceutiques

Une seule pharmacie à but lucratif existe dans la Commune. D'autres formes de pharmacie sont recensées dans la Commune localité : il s'agit de la pharmacie du centre hospitalier régional et celle de l'Oasis des enfants qui sont des pharmacies à base communautaire.

3.4 Education

Dans la Commune de Kaya on compte deux structures chargées de l'encadrement : l'une publique et l'autre privée :

➤ *Réseau scolaire public*

Ce réseau compte à ce jour une garderie populaire au secteur 4, treize (13) écoles primaires et deux (2) établissements d'enseignements secondaires généraux.

➤ *Réseau scolaire privé*

Ce réseau compte à ce jour trois (3) écoles primaires et cinq (5) écoles franco-arabes.

Autres infrastructures sociales

- **Alimentation en eau potable** : La Commune de Kaya est alimentée en eau potable par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA).

- **Alimentation en électricité** : La Société Nationale Burkinabé d'Electricité (SONABEL) assure l'alimentation en électricité. Le réseau est existant depuis 1983, mais on assiste souvent à des délestages.

3.5 Tourisme et hôtellerie

Les hôtels et centres d'hébergement de la Commune de Kaya sont résumés dans le tableau suivant:

Désignation	Capacité (chambres)		Situation
Hôtel Zinoogo	38 climatisées	10 ventilées	Secteur n°4
Hôtel Kaziendé	18 climatisées	12 ventilées	Secteur n°1
Centre d'accueil et de formation		09 ventilées	Secteur n°4
Auberge populaire		16 ventilées	Secteur n°6
OASIS Hôtel		24 ventilées	Secteur n°1
CNSS		1 ventilées	Secteur n°6
DRTP	02 climatisées	1 ventilées	Secteur n°4
Paillote		32 ventilées	Secteur n°4

3.6 Infrastructures administratives

Les infrastructures administratives de la ville de Kaya sont :

- Commissariat central de police
- Préfecture
- Première région militaire
- Division de la douane de Kaya
- Palais de justice
- Première région de gendarmerie
- Mairie
- Gouvernorat
- Haut commissariat
- Maison d'arrêt et de correction
- Directions régionales et provinciales des ministères de l'Education, de l'Agriculture, des Finances et du Budget, de l'Environnement, de l'Economie et de la Planification.

3.7 Infrastructure sportive

La Commune de Kaya dispose d'un terrain de sport et de quelques terrains dans les quartiers.

IV. Identification et description de la Commune de Kaya

4.1 Attributions de la Commune de Kaya

La Commune de Kaya a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre de vie des habitants. Elle est donc chargée du :

- Développement économique
- Développement sanitaire et social
- Développement urbain
- Développement éducatif, sportif et culturel

4.2 Bureau du Conseil municipal

Le conseil municipal de la Commune de Kaya compte 43 conseillers dont 3 femmes. Il est composé d'un président (le maire), de trois (3) commissions spécialisées et d'un (1) bureau régional. Les commissions spécialisées sont les suivantes :

- Commission des affaires générales sociales et culturelles
- Commission des affaires économiques et financières
- Commission environnement et développement local

a. Bureau du Conseil municipal

N°	Postes	Noms et Prénoms	Profession
01	Maire	BELEMVIRE Mahama	Conseiller Pédagogique en Retraite
02	1 ^{er} Adjoint au Maire	KARGOUGOU S. Hamidou	Conseiller FJA
03	2 ^{ème} Adjoint au Maire	OUEDRAOGO née OUEDRAOGO Martine Christine Baranami	Adjoint Administratif
04	Commission des affaires générales sociales et culturelles	OUEDRAOGO Guesrima Saidou	Standardiste (chef de canton de Diguila)
05	Commission des affaires économiques et financières	OUERDAOGO Hamado	Cultivateur
06	Commission environnement et développement local	SAWADOGO Winnéan	ATAS en retraite

b. Bureau régional

N°	Poste	Nom et prénom (s)	Profession
1	Conseiller régional	OUEDRAOGO Léopold André Joseph	Administrateur civil
2	Conseiller régional	OUEDRAOGO Y. Prosper	Chef de canton de Sanmatenga

4.3. Liste nominative des conseillers municipaux

N° ORDRE	NOMS et PRENOMS	SECTEURS VILLAGES	PARTI POLITIQUE
1.	SAWADOGO Saidou	SECTEUR N° 1	CDP
2.	BELEMVIRE Mahama		CDP
3.	OUEDRAOGO Léopold André Joseph	SECTEUR N°2	CDP
4.	SIMPORE Souleymane		CDP
5.	KARGOUGOU Silminoaga Hamidou	SECTEUR N°3	CDP
6.	OUERDAOGO Adama		CDP
7.	BAHADIO Bouboukari	SECTEUR N°4	CDP
8.	SAWADOGO Winnéan Barthélémy		CDP
9.	CISSE née SAWADOGO Saibata	SECTEUR N°5	CDP
10.	OUEDRAOGO Yemdaogo Prosper	SECTEUR N°6	CDP
11.	DIANDE Rasmata		CDP
12.	OUEDRAOGO Idrissa		CDP
13.	DERRA née SIMPORE. T. Mariam	SECTEUR N°7	CDP
14.	SANA Mahamadi		CDP
15.	SAWADOGO Madi	Bissiga	ADF-RDA
16.	OUEDRAOGO Issaka	Foullou-yarcé	ADF-RDA
17.	RABO Moussa	Foullou-yarcé	ADF-RDA
18.	BARRY Boukary	Nong-faïré Bangré	ADF-RDA
19.	OUEDRAOGO Moumouni	Nong-faïré Bangré	ADF-RDA
20.	PAFADNAM Ousmane	Paspanga	ADF-RDA
21.	KEIMA Boureima	Sanrogo/Kaya	ADF-RDA
22.	BARRY Issa	Sanrogo-Peulh	ADF-RDA
23.	SAWADOGO Cathérine	Sanrogo-Peulh	ADF-RDA
24.	OUEDRAOGO Corantin Privat	Secteur 1 Kaya	ADF-RDA
25.	KARGOUGOU Mahamadi	SECTEUR 3 Kaya	ADF-RDA
26.	SAWADOGO Ibrahim	SECTEUR 5 Kaya	ADF-RDA
27.	SANA Mohamado	SECTEUR 7 Kaya	ADF-RDA
28.	SAWADOGO Kimsyandé Idrissa	Zablo	ADF-RDA
29.	RABO Hamado	Arouem	U.P.R
30.	OUEDRAOGO Moumouni	Bandaga-Mossi	U.P.R
31.	OUEDRAOGO Omar	Damesma	U.P.R
32.	OUEDRAOGO Rimkeita	Damesma	U.P.R
33.	NIKIEMA Sylvain	Dem	U.P.R
34.	SAWADOGO Idrissa	Konkin	U.P.R
35.	SAWADOGO Théodore	Tibtenga	U.P.R
36.	SAWADOGO Issac	Zorkoum	U.P.R
37.	OUEDRAOGO Rasmané	Basbériké	R.D.B
38.	OUEDRAOGO Moumouni	Bangassé	R.D.B
39.	OUEDRAOGO Noufou	Secteur 4 Kaya	F.F.S
40.	OUEDRAOGO Hamidou	Iryastenga	F.F.S
41.	SAWADOGO Guébré	Koulogo	R.D.F
42.	OUERAOGO Moussa	Kankandé	N.D.S
43.	OUEDRAOGO Salfo	Fanka	P.D.S

4.4. Budget annuel de la Commune de Kaya

Année	Budget	Recettes Propres	Recettes et Subventions	Dépenses
1999	98 528 744	97 155 389	-	87 737 586
2000	103 972 466	93 691 153	-	95 321 028
2001	110 177 011	96 591 054	-	92 298 140
2002	116 492 021	106 357 737	-	103 104 040
2003	108 843 011	107 476 474	10 813 030	111 167 124

4.5. Sources de revenus et services communaux

a. Recettes de la Commune

La Commune de Kaya fait partie des Communes dont le budget annuel est faible. Située dans la région du centre nord, zones enclavées, la municipalité tire ses revenus principalement sur les recettes fiscales (patente, taxe de jouissance, contribution du secteur informel...), les subventions de l'Etat, les dons et legs.

b. Services communaux

- Le cabinet du maire ;
- Le secrétaire du Secrétaire Général ;
- L'Etat Civil ;
- La comptabilité ;
- Le Centre multimédia ;
- Le Bureau de recouvrement ;
- La voirie dont :
 - le service domanial
 - le service chargé de l'adressage
 - le service de gestion des parcelles

DEUXIEME PARTIE : LA REponse AU VIH/SIDA DANS LA MUNICIPALITE, ETAT DES LIEUX ET BESOINS A SATISFAIRE

Malgré les efforts consentis par les autorités nationales, locales, les services de santé et les prestataires de services pour réduire la propagation du VIH/SIDA dans la commune, beaucoup reste à faire.

I. La politique communale de lutte contre le VIH/SIDA

A ce jour, aucune politique spécifique n'existe dans la Commune en matière de lutte contre le VIH/SIDA et les IST. La réponse communale face à cette épidémie rentre dans le cadre de la politique de décentralisation et multisectorielle du programme national de lutte contre le SIDA. La commune de Kaya est dotée d'un comité communal de lutte contre le VIH/SIDA et les IST. Ce comité est présidé par le Maire et composé des représentants des acteurs locaux de la réponse au VIH/SIDA.

Composition du CCLS

- Représentants des services municipaux
- Représentants des Structures déconcentrées de l'administration, dont :
 - Un représentant de Service de l'Action Sociale et de la Solidarité National
 - Un représentant de la Circonscription de l'Enseignement Primaire Ouagadougou VII
 - Un représentant de la Circonscription de l'Enseignement Primaire Ouagadougou VIII
 - Un représentant du Centre Médical avec Antenne Chirurgicale de Pissy
 - Un représentant des Enseignements Secondaires
- Représentants de la Société Civile (5 représentants)
- Représentants des ONG/Association dont une personne vivant avec le VIH (3 représentants)
- Représentants des Partenaires Techniques et Financiers (3 représentants)

II. La réponse communale au VIH/SIDA

2.1. Structures existantes

Il y a d'une part les structures étatiques (le district sanitaire, le comité communal de lutte contre le SIDA, le haut commissariat, la préfecture, la mairie, DPAS, DRS) et les

associations et les confessions religieuses d'autre part. Les différentes actions menées relèvent essentiellement de la prévention et de la promotion du dépistage.

2.2. Dépistage

Le dépistage est réalisé principalement par le centre de dépistage volontaire et anonyme du district sanitaire et le centre hospitalier régional. L'association pour la promotion de la jeunesse du centre-nord réalise également des activités de conseil dépistage ponctuel.

2.3. Sensibilisation

Les actions de sensibilisation sont réalisées essentiellement par six (6) structures dans la commune. Ce sont : le CHR, le Plan Burkina, l'Association Solidarité Espoir et Vie, l'Association Viim – Waya, l'Association pour la promotion de la jeunesse africaine et du développement. Il s'agit du marketing social des condoms, des causeries débats, des projections de film, des théâtres forum. Toutefois, un accent mérite d'être mis sur la vulgarisation du conseil dépistage volontaire et leur extension dans les formations sanitaires et organisations à base communautaire non encore impliquées.

2.4. Prévention de la Transmission Mère- Enfant (PTME)

L'information sur la prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant (PTME) est assurée dans tous les sites de santé, les associations, à l'hôpital, au centre de dépistage et dans les CSPS. Cependant, il ressort un besoin de prise en charge des femmes dépistées positives.

2.5. Prise en charge des PVVIH

Le centre hospitalier régional, l'association solidarité espoir et vie, l'association Viim-Waya et le Réseau africain des jeunes contre le sida (RAJS) interviennent dans la prise en charge clinique et psychosociale des PVVIH et des OEV. Elles portent sur l'aide alimentaire, le soutien scolaire et para scolaire et l'éducation nutritionnelle.

2.6. Formation

Des organisations non gouvernementales œuvrent à renforcer les connaissances des personnes participant à la lutte contre le VIH/SIDA et les IST. On peut noter Action pour l'Enfance et la Santé /Burkina (AES/Burkina), Initiative Privée et Communautaire, Plan Burkina, le SP/CLNS, le PAMAC.... Concernant les élus locaux, ils ont été formés dans le cadre des activités de l'Alliance des Maires et des Responsables Municipaux sur le VIH /SIDA.

III. Acquis et recommandations

3.1 Acquis

- L'implication des ONG dans la lutte contre le VIH/SIDA
- L'engagement et la volonté des premiers responsables de la Commune contre le VIH/SIDA
- L'implication des agents de santé dans la lutte
- L'appui des partenaires financiers et techniques au monde associatif

3.2 Difficultés

- Insuffisance de prise en charge par les ARV
- Absence d'un centre de prévention et de dépistage volontaire dans la Commune
- Absence d'un centre de prise en charge des OEV
- Faible coordination des actions des différents intervenants dans le domaine

3.3 Recommandations

- Mettre en place un système de référence et de contre référence
- Renforcer les capacités des acteurs dans les domaines de la planification, la mobilisation des ressources, la gestion de l'information et le suivi évaluation.

BIBLIOGRAPHIE

- AMICAAL Cameroun, « Profil municipal de Nanga » - janvier 2005
- Monographie de la Commune de Kaya – juin 2004
- Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST, « Cadre Stratégique de Lutte contre le VIH/SIDA et les IST 2006-2010 » - juillet 2005
- Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation, « Textes portant orientation de la décentralisation au Burkina Faso » - août 1998
- Ministère de l'Economie et du Développement, « Recensement général de la population et de l'habitat », INSD - 1996